

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE 2025**

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

- en exercice	29
- présents	22
- votant par procuration	7
- absent	0
- total des votants	29

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations examinées en séance faits le 5 décembre 2025.

xxx

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt-sept novembre, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Sébastien MORO, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMAÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjoints,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Nathalie CASTEL, M. Junior MOUDJIH A FIONG, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Mme Amel TAKARLI, Mme Sourayo OUF, Mme Jennifer BEAUMONT, Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. Tarek HAMMAN	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM
M. Fabrice LEPAREUX	qui donne pouvoir à	Mme Emmanuelle PATIN
M. Omar BELGHACEM	qui donne pouvoir à	M. Junior MOUDJIH A FIONG
M. Johan GONZALEZ	qui donne pouvoir à	M. Franck LEMAÎTRE
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	Mme Brigitte POLLET
Mme Sylvie DE MILLIANO	qui donne pouvoir à	M. Jean-Yves GOGNET
Mme Anne-Lise COUTURE	qui donne pouvoir à	Mme Arlette LECACHEUR

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Arlette LECACHEUR est nommée secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

**Délibération n° : D.108/12.25**

**Objet :**

Budget Ville

Opération de construction de 24 logements

Rue du Docteur Léonard

LOGEO SEINE

Garantie d'emprunt Caisse des Dépôts et Consignations (Banque des Territoires)

Demande d'accord de principe du Conseil Municipal

VILLE DE LILLEBONNE  
Réunion du Conseil Municipal  
Séance ordinaire du 04.12.2025

**Délibération n° : D.108/12.25**

**Objet :** Budget Ville

Opération de construction de 24 logements

Rue du Docteur Léonard

LOGEO SEINE

Garantie d'emprunt Caisse des Dépôts et Consignations (Banque des Territoires)

Demande d'accord de principe du Conseil Municipal

Monsieur BELGHACHEM indique que la société LOGEO SEINE a pour projet la construction de 24 logements locatifs, situés rue du Docteur Léonard à Lillebonne. Ce projet s'inscrit dans la continuité de la première opération "Le Forum".

Aussi, par courrier en date du 29 octobre 2025, la société LOGEO SEINE a sollicité un accord de principe sur la garantie de la Ville de Lillebonne, à hauteur de 100% pour trois prêts (CDC TRAVAUX, CDC FONCIERS, CDC PHB) d'un montant garanti de 5 689 520 euros, que cet organisme se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts (la Banque des Territoires), pour le financement de cette opération de construction.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29, L.2252-1 et L.2252-2,

Vu le Code Civil et notamment son article 2298,

Considérant que LOGEO SEINE a décidé de contracter trois prêts d'un montant total de 5 689 520 euros pour cette opération de construction de 24 logements locatifs, situés rue du Docteur Léonard à Lillebonne,

Considérant que ladite société sollicite un accord de principe sur la garantie de la Ville de Lillebonne, à hauteur de 100%, soit 5 689 520 euros pour les prêts qu'elle envisage dorénavant de contracter auprès de la Caisse des Dépôts (la Banque des Territoires),

Considérant que les caractéristiques prévisionnelles de ces prêts sont les suivantes :

**O Prêt CDC TRAVAUX :**

Montant total du prêt garanti : 3 333 135 euros

- PLUS travaux pour 2 618 006 € :

- . Taux d'intérêt : Livre A +0,60 %
- . Durée : 40 ans différé 12 mois

- PLAI travaux pour 715 129 € :

- . Taux d'intérêt : Livre A -0,20 %
- . Durée : 40 ans différé 12 mois

**O Prêt CDC FONCIERS :**

Montant total du prêt garanti : 2 236 385 euros

- PLUS foncier pour 1 725 800 € :

- . Taux d'intérêt : Livre A +0,60 %
- . Durée : 50 ans différé 12 mois

VILLE DE LILLEBONNE  
Réunion du Conseil Municipal  
Séance ordinaire du 04.12.2025

**Délibération n° : D.108/12.25**

**Objet :** Budget Ville

Opération de construction de 24 logements

Rue du Docteur Léonard

LOGEO SEINE

Garantie d'emprunt Caisse des Dépôts et Consignations (Banque des Territoires)

Demande d'accord de principe du Conseil Municipal

- PLAI foncier pour 510 585 € :

- . Taux d'intérêt : Livre A -0,20 %
- . Durée : 50 ans différé 12 mois

**O Prêt CDC PHB 2.0 :**

Montant total du prêt garanti : 120 000 euros

Taux d'intérêt : Période 1 : 20 ans taux 0%  
Période 2 : 20 ans taux Livre A +0,60%

Durée totale : 40 ans

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de donner un accord de principe sur la garantie de la Ville de Lillebonne, à hauteur de 100 %, pour le remboursement des trois prêts d'un montant total garanti de 5 689 520 euros, souscrit par la société LOGEO SEINE auprès de la Caisse des Dépôts (la Banque des Territoires),
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tous actes afférents.

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire de Lillebonne,  
*[Signature]*  
Christine DÉCHAMPS.

La secrétaire de séance,

Arlette LECACHEUR.

*[Signature]*